

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23303477***Déposé
09-01-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0502742288

Nom(en entier) : **UNIVERCELLS**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Zoning de Jumet, avenue Centrale 52
: 6040 Charleroi**Objet de l'acte :** CAPITAL, ACTIONS

Madame Florence BAJOL, faisant élection de domicile à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 126, agissant en sa qualité de représentant sous procuration sous seing privé de la Société Anonyme "UNIVERCELLS" ayant son siège à 6040 Charleroi, Zoning de Jumet, Avenue Centrale 52, inscrite au registre des personnes Morales (Hainaut - division Charleroi) sous le numéro 0502.742.288, expose et requiert Maître Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Notaire à Bruxelles, faisant partie de la Société à Responsabilité Limitée « Gérard INDEKEU - Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR », BCE n° 0890.388.338, dont le siège est établi à Bruxelles, avenue Louise, 126, le vingt-deux décembre deux mil vingt deux, enregistré au bureau de l'Enregistrement sécurité juridique de Bruxelles 3, le vingt-huit décembre suivant, volume 0 folio 0, case 32440, aux droits de cinquante euros 50 (EUR), perçu par le Receveur, d'acter authentiquement, ce qui suit:

I. – Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital

1. Il résulte des relevés des droits de souscription exercés ci-annexés que 20.833 Warrants 2018/2019 ont été exercés au prix unitaire de 20,00 €, soit une valeur d'exercice totale de quatre cent seize mille six cent soixante euros (416.660,00 €), comme suit :

- Monsieur Hugues BULTOT, domicilié à Avenue de l'Horizon 24, 1150 Bruxelles, à concurrence de 4.000 Warrants 2018/2019 ;
- Monsieur Jose CASTILLO, domicilié à Rue de la Buanderie 18/3.1, 1000 Bruxelles, à concurrence de 4.000 Warrants 2018/2019 ;
- Monsieur Mathias GARNY, domicilié à Avenue de la Faisanderie 5, 1332 Rixensart, à concurrence de 2.750 Warrants 2018/2019 ;
- Monsieur David LOUVET, domicilié à Bloemstraat 67, 1840 Londerzeel, à concurrence de 1.042 Warrants 2018/2019 ;
- Monsieur Vincent VANDERBORGHT, domicilié à Rue du Centenaire 14, 1460 Iltre, à concurrence de 500 Warrants 2018/2019 ;
- Monsieur Pierre MORGON, domicilié à Coin d'en Haut 13, 1092 Belmont, Suisse, à concurrence de 1.000 Warrants 2018/2019 ;
- Monsieur Douglas NEUGOLD, domicilié à 70 North St. Goshen, CT, USA 06756, à concurrence de 6.666 Warrants 2018/2019 ;
- Monsieur David SHOFL, domicilié à 95 Standish Drive, Ridgefield, CT 06877, à concurrence de 875 Warrants 2018/2019.

En conséquence, 20.833 nouvelles actions ordinaires, sans désignation de valeur nominale, ont été souscrites et intégralement libérées en espèces pour un prix total de quatre cent seize mille six cent soixante euros (416.660,00 €), prime d'émission comprise laquelle sera immédiatement incorporée au capital.

2. Le produit de cette libération a été déposé au compte spécial ouvert au nom de la société auprès de la banque ING. Une attestation justifiant ce dépôt est déposée au jour de l'acte sur le bureau du Notaire soussigné qui la conservera dans son dossier.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").

3. En conséquence, le capital est effectivement porté de vingt-deux millions sept cent quatorze mille six cent nonante-quatre euros cinquante-deux cents (22.714.694,52 €) à vingt-trois millions cent trente et un mille trois cent cinquante-quatre euros cinquante-deux cents (23.131.354,52 €), représenté par trois millions quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt et un (3.045.281) actions, sans désignation de valeur nominale.

II. – Modifications aux statuts

En conséquence, l'article 5 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 5 - CAPITAL

Le capital est fixé à la somme de vingt-trois millions cent trente et un mille trois cent cinquante-quatre euros cinquante-deux cents (23.131.354,52 €), représenté par trois millions quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt et un (3.045.281) actions, sans désignation de valeur nominale, dont quatre cent nonante-sept mille sept cent quarante-neuf (497.749) actions ordinaires numérotées de 1 à 450.000, de 1.886.400 à 1.905.649, de 2.469.522 à 2.477.187, 3.024.449 à 3.045.281 (les « Actions Ordinaires »), trois cent quatre mille six cent septante-trois (304.673) actions de classe A numérotées de 450.001 à 754.673 (les « Actions de Classe A »), quatre cent quatre-vingt-trois mille sept cent nonante-six (483.796) actions de classe B numérotées de 754.674 à 1.238.469 (les « Actions de Classe B »), un million deux cent onze mille huit cent deux (1.211.802) actions de classe C numérotées de 1.238.470 à 1.886.399 et de 1.905.650 à 2.469.521 (les « Actions de Classe C ») et cinq cent quarante-sept mille deux cent soixante-et-une (547.261) actions de classe D numérotées de 2.477.188 à 3.024.448 (les « Actions de Classe D »).

Les droits et obligations des Actions Ordinaires, des Actions de Classe A, des Actions de Classe B, des Actions de Classe C et des Actions de Classe D sont mentionnés dans la Convention d'Actionnaires et dans les présents statuts.

III. – Pouvoirs

Pouvoir est donné à tout membre du conseil d'administration, chacun pouvant agir seul et avec faculté de substitution, afin de transcrire l'exercice des Warrants 2018/2019 ainsi que l'émission des nouvelles actions ordinaires dans les registres ad hoc ainsi que de signer lesdits registres.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Notaire associé

Déposé en même temps : expédition conforme de l'acte, annexes, statuts coordonnés.